



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le directeur général et greffier de cette Ville :

QUE le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, accompagné du rapport de l'auditeur indépendant pour ce même exercice, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 mai 2024, débutant à 19 h, à la salle du conseil située à l'Hôtel de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel ;

QUE cette séance ordinaire sera tenue en public et diffusée sur le site Internet de la Ville dès le lendemain.

DONNÉ SOUS MON SEING À SAINT-JOSEPH-DE-SOREL,
Ce 23^e jour d'avril 2024.

Le directeur général et greffier,

Patrick Delisle, gma